

**CIPRES, Gilbert Bawara
à la tête du conseil des
ministres :**

**D'importantes
décisions pour
les 17 États
membres** P.4



Eiffage, Assainissement : **Le 4e Lac victime de comportements inciviques** P.5



Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0420 du Mercredi 13 Mars 2019 - 250 F CFA / Etranger 1€

Politique

La position ambiguë du PNP vis-à-vis de la Coalition

Face aux déchirements internes constatés ces derniers temps au sein de la coalition de l'opposition et aux élections locales qui s'annoncent, le Parti National Panafricain (PNP) est sorti de son mutisme habituel et a clarifié sa position. Pour le parti instigateur du mouvement du 19 août 2017, pas question de se mêler à un quelconque processus électoral sans les réformes exigées. Pour ses compagnons de la C14, le parti dit juger inutile de tomber dans le jeu de la division dont le pouvoir serait à la manette dans l'esprit de ses responsables.

Le Parti National Panafricain (PNP) n'est pas prêt à participer aux prochaines élections locales en cours de préparation. C'est ce qu'a fait savoir le N°2 du parti lors de leur réunion hebdomadaire à Lomé. « Le PNP a exprimé sa position que le ministre connaît d'ailleurs, la position conforme à la demande du peuple togolais notamment la constitution de 1992 et l'effectivité du droit de vote de la diaspora.

Suite à la page 3

ABU DHABI, retombée de la visite de Faure Gnassingbé :



L'ADFD s'engage à soutenir les projets inscrits dans le PND P.4

**Les préfectures du Golfe
et d'Agoè-Nyivé,
budget 2019-2020 :**

**Environ 9 milliards
de francs CFA** P.2

**Office Togolais des Recettes :
Après Ecobank, l'UTB
plonge dans le grand
bain du télépaiement** P.7



2 Actualité

Pharmacies de garde à Lomé Semaine du 11/03/2019 au 18 Mars 2019

St RAPHAEL : Marché Atikpodji 22 21 84 26
St ANTOINE : 1048, Avenue de la libération 22 21 29 64
BEL AIR : Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach 22 21 03 21
BON SAMARITAIN : BE PA de SOUZA/Hôpital de BE 22 21 45 30
PORT : Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88
MAIRIE : Face Mairie 22 21 26 39
Ste MARIE : Face Super Marché Tokoin-RAMCO 22 21 85 58
St KISITO : Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM 22 21 99 63
AVE MARIA : Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin 22 22 33 01
PROSPERITE : Située sur le Bd Eyadéma entre l'immeuble AUBA et la Direction de la Police Judiciaire (DPJ) 23 38 84 25
PEUPLE : Marché NUKAFU 22 26 84 22
GBEZE : Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61
NOTRE DAME : Sise au 578 rue Assiyéyè derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide 96 32 97 51
KOUESSAN : En face du stade de Kegué 9 6 8 0 1 0 01
UNION : Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64
O GRAIN D'OR : Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90
CITE : Bd. du 30 Août 22 25 01 25
BESDA : Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29
EPIPHANIA : Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME 70 40 10 52
CONSEIL : Carrefour du CEG Sagbado Logote 70 21 56 53
NATION : Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65
DELALI : En face de l'hôpital de Cacaveli à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacaveli 22 25 06 90
VERTE : Face Ecole du Parti Klikamè 22 25 03 26
LAUS DEO : Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidoadin 22 25 15 05
ARC-EN-CIEL : Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00
De La VICTOIRE : Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) 70 45 74 92
LA GRÂCE : Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65
ESPACE VIE : Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07
VITAS : Située à Agoè Assiyéyè du côté ouest 22 25 63 43
MAWUNYO : Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64
TAKOE : Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42
LE DESTIN : A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida 70 41 15 41
La FLAMME D'AMOUR : Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, disponible
chaque semaine chez votre
marchand de journaux

Les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé, budget 2019-2020 : Environ 9 milliards de francs CFA

Les représentants de populations locales et administratifs des préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé se sont réunis ce lundi le 10 Mars 2019 à Lomé pour élaborer leur budget pour l'année en cours.



Les travaux de cette réunion ont été ouverts par le Préfet du Golfe, Monsieur Komlan AGBOTSE, en présence du Préfet d'Agoè-Nyivé, le Colonel Hodabalo AWATE, du Président de la Délégation Spéciale des deux Préfectures l'Honorable Kossi Agbenyega ABOKA, les Délégués Spéciaux, les Chefs traditionnels. Les secrétaires généraux, les délégués spéciaux, chefs canton, présidents des CVD et CDQ des deux préfectures, auront à examiner et étudier en commissions le projet de budget primitif en vue de son adoption. Le Budget primitif des Préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de

8 958 816 316 FCFA soit une augmentation de 0,25%. Il se répartit en deux Sections :

- La Section de fonctionnement 5 048 501 316 FCFA soit 56,35% du Budget.

- La Section d'investissement et d'équipement qui s'élève à 3 910 315 000 FCFA soit 43,65% du Budget. Selon le Président de la Délégation spéciale de la Préfecture du Golfe, M. Kossi ABOKA, ce budget va permettre essentiellement de combler des chantiers en cours et relever des défis liés au développement des préfectures du Golfe et Agoé.

En interne il contribuera à

la formation des agents, et en externe il permettra entre autres à la construction des marchés, l'assainissement et d'électrification des différents Cantons, ouvertures des voix et des boulevards dans les préfectures. Les deux Préfets ont invité les contribuables à s'approprier la notion du civisme fiscal pour la concrétisation des différentes actions prévues pour l'exercice 2019. Ils ont également appelé les agents à la culture du travail bien fait et de l'intégrité, à la franche collaboration et l'appropriation des grandes lignes du Budget.

La Rédaction

VISITEZ VOTRE SITE WEB

www.republiquetogolaise.com

Application mobile : Togo officiel

ANDROID APP ON Google play

Available on the App Store

LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS ENGAGÉ POUR LA FORMATION DE 3000 JEUNES EN ÉNERGIE SOLAIRE



Politique : La position ambiguë du PNP vis-à-vis de la Coalition

Suite de la page 3

Un totem reste un totem quelle que soit la manière dont il est présenté. On ne peut refuser de croquer un totem sous forme de viande et le consommer sous forme de soupe, c'est impossible », avait expliqué Ouro-Djikpa Tchatikpi, Conseiller du Président national, Tikpi Atchadam à l'occasion de la réunion hebdomadaire du parti la semaine dernière.

Une manière de lancer également un pic en direction de ses camarades de la coalition dont certains se préparent discrètement à participer aux locales même en l'absence des réformes. Absent du conclave organisé par le dit regroupement, le parti au cheval s'est justifié en déclarant que les élections ne sont pas la priorité du moment. Aussi selon lui, aller parler de la restructuration du regroupement, n'est pas opportun car explique-t-il, « ce n'est pas la restructuration qui a manqué à la coalition pour réussir la lutte. Ce qui nous a manqué, c'est plutôt la généralisation de la mobilisation ».

Parlant des incompréhensions internes qui gangrènent la coalition actuellement, l'homme estime que ces querelles ne pourront pas faire avancer la lutte, appelant ses camarades à reparler d'une seule voix tout en restant dans la logique du boycott pour les locales qui selon lui,

ne vont pas apporter la solution sans les réformes politiques exigées.

Ajoutant l'acte à la parole, le parti au cheval a récemment décliné l'invitation du ministre en charge de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales à son endroit. Une invitation qui visait à consulter tous les partis du paysage politique sur leurs positions individuelles au sujet des élections locales. Membre influent de la Coalition des 14 partis de l'opposition, le PNP justifie son absence aux consultations par le fait qu'il considère que les locales ne constituent pas la priorité de l'heure.

Pour les lieutenants de Tikpi Atchadam, pas question d'aller à cette compétition qui s'annonce sans les réformes constitutionnelles et institutionnelles notamment le retour de la Constitution de 1992 et le droit de vote pour la diaspora togolaise vivant à l'étranger.

A l'analyse, l'on peut comprendre que le parti instigateur du mouvement du 19 août 2017 est resté droit dans ses bottes même au lendemain des élections législatives du 20 décembre 2018 pour lesquelles certains de ses compagnons se mordent les doigts pour n'avoir pas participé (et continuer par jouir des privilèges liés au statut



de parlementaire). Réclamer les réformes politiques avec autant de vigueur et de radicalisme et prendre part aux élections qui suivent le mouvement initié sans avoir obtenu les dites réformes, serait perçu comme une volte-face difficile à expliquer aux militants dont certains ont perdu leurs vies pour les revendications soulevées depuis le début du mouvement.

Aussi, vu que les élections législatives du 20 décembre 2018 avaient été boycottées justement pour absence des dites réformes, les premiers responsables du parti ne trouvent visiblement pas d'argument pour pouvoir justifier une éventuelle participation électorale de leur parti au moment où les réformes ne sont toujours pas encore opérées.

Au-delà de la passion..., la réal-politique

Toutefois, il faudra souligner que la politique ne saurait se faire sans la moindre dose de réalisme et d'objectivité. Les élections locales sont

une occasion qui permet à l'Etat et aux populations de doter les collectivités territoriales des conseillers municipaux devant s'occuper de manière clinique des préoccupations majeures des communautés à la base. Les réformes exigées ne concernent prioritairement que le mandat du Président de la République. Même si une partie de ces réformes touche le cadre électoral, il faudra reconnaître qu'elles n'ont pas de liens directs avec les élections locales.

Sans ces réformes, les partis de l'opposition en général peuvent participer aux locales afin de prendre le contrôle d'un certain nombre de communes dans le but d'avoir une marge de manœuvre dans les prochaines batailles politiques. Les réformes politiques sont une nécessité vitale pour l'enracinement de la jeune démocratie togolaise. Mais il n'en demeure pas moins vrai que les partis de l'opposition peuvent les

mettre dans une parenthèse pour se préparer suffisamment à lancer l'assaut des 1527 sièges des élus locaux.

A y voir de près, même si les deux revendications phares du 19 août 2017 à savoir le retour à la Constitution de 1992 et le droit de vote de la diaspora sont opérées ici et maintenant ou du moins avant ces élections, il est clair qu'elles n'auront pas d'impact direct sur les résultats du scrutin et donc sur la configuration politique du pays. C'est dire donc que ces réformes ne sont pas un passage obligé pour la tenue de ce scrutin dont le dernier en date remonte en 1987. Ce qui cristallise l'attention au sein de l'opinion aujourd'hui, c'est bien la limitation du nombre de mandats présidentiels. Ce qui n'a donc rien à voir avec les locales. Les zapper comme ce fut le cas avec les dernières législatives, serait une erreur qui peut se révéler regrettable pour la suite des événements. ■

Roger GBESSIA



4 Actualité



ABU DHABI, retombée de la visite de Faure Gnassingbé : L'ADFD s'engage à soutenir les projets inscrits dans le PND

Le Président de la République Faure Gnassingbé poursuit son séjour à Abu Dhabi. Deuxième jour hier, le chef de l'Etat togolais a multiplié des audiences selon un communiqué de presse de la cellule de communication de la présidence. Que de bonnes nouvelles en tout cas qui s'enchainent au grand bonheur du Plan national de développement (PND).



Le chef de l'Etat avait auparavant accordée au Vice-Président et Co-fondateur de Aldahra Holding, le Vice-Président et Co-fondateur de Aldahra Holding, M. Khadim A. Al Darei. Al Dahra est un important leader multinational du secteur agroalimentaire, spécialisé dans la culture, la production et le commerce d'aliments pour animaux et de produits alimentaires essentiels, ainsi que dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Présent dans plus de 20 pays, le Groupe emploie plus de 5 000 personnes et dessert plus de 45 marchés, avec une position de leader en Asie et au Moyen-Orient. « Je me suis entretenu avec le Président de la



Le Président de la République a reçu en audience le Directeur Général du Fonds de Développement d'Abu Dhabi, M. Mohamed Saif Al Suwaidi. Les échanges ont porté sur la coopération entre la Banque de Développement Emirati et le Togo. Le Fonds d'Abu Dhabi finance partiellement la réalisation de la Route Sokodé-Bassar et s'est engagé récemment

pour la réalisation de la première centrale solaire de 30MW qui sera réalisée par le groupe AMEA Power. Conformément aux échanges entre les leaders des deux pays, le Prince héritier et le Président togolais lors de leur entretien d'hier, l'ADFD s'est engagée à soutenir les projets inscrits dans le PND et dans les jours à venir une mission devrait se rendre à Lomé.

République ce jour. Nous avons essentiellement discuté des opportunités que le Togo offre en matière d'agriculture et de productions agricoles. Nous représentons le groupe Aldahra. Nous investissons dans des fermes et exploitations de grandes tailles allant de 200 hectares et plus », a-t-il confié. Arrivé dans la capitale Emirati en début de semaine, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu au premier jour de sa visite d'amitié et de travail, avec le Prince héritier d'Abu Dhabi Son Altesse Mohamed Bin Zayed. Les échanges qui

ont porté sur la coopération entre les deux peuples, ont tourné autour des questions de développement, de multilatéralisme, de création d'emplois pour la jeunesse et de promotion des énergies renouvelables notamment l'énergie solaire. Al'issue de la rencontre, un Mémoire d'Entente a été signé avec un financement de 15 millions de dollars US accordé par le Khalifa Fund pour le financement et l'accompagnement des PME/PMI de notre pays le Togo.■

La Rédaction

CIPRES, Gilbert Bawara à la tête du conseil des ministres : D'importantes décisions pour les 17 États membres

Au-delà de l'élection à la tête du conseil des ministres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), la 27ème session du conseil des ministres de cet organe a pris plusieurs décisions saluables pour le bien-être des populations des 17 pays que couvre la CIPRES.

Le conseil des ministres a en effet examiné et adopté le compte rendu de la 26ème session de 2018, le plan stratégique et le budget 2019-2023. Ainsi le budget adopté s'élève en recette et en dépense à 2348999000f CFA.

Il a également maintenu en fonction jusqu'au 15 septembre le mandat du secrétaire exécutif qui prend fin le 30 avril 2019 pour des raisons de passation de service de son successeur qui prend fonction le 1er



La table d'honneur ; au milieu, le ministre Gilbert Bawara

septembre. Le Conseil a entre autres annoncé la fin du mandat de deux (02) Inspecteurs recrutés en 2010 et organisation du 8ème concours de recrutement d'Inspecteurs

et décidé du choix du pays qui devrait abriter la 29ème session ordinaire du Conseil des ministres.

Par ailleurs, les travaux de ce 27ème conseil des ministres de la CIPRES a permis

d'adopter le rapport annuel 2017 et étudier la situation des contributions des pays membres au budget de la conférence ont aussi été pris en compte lors des travaux.

A la fin des travaux, le Conseil a effectué une visite du chantier de construction du nouveau siège de la Conférence afin d'apprécier le niveau d'exécution des travaux.

A l'issue des travaux, toute la délégation a effectué une visite de terrain sur le siège en construction de la CIPRES que le Togo abrite à la Cité OUA.

Toukara Cheick Tidiane,

Secrétaire Exécutif de la CIPRES a apprécié l'avancée des travaux et rassurer les États membres quant aux efforts nécessaires de l'organe pour une couverture sociale universelle dans les 17 Etats.

Organe de régulation et d'appui des États dans la mise en œuvre d'une couverture sociale, la CIPRES a fêté cette année ses 25 ans et a tenu à cet effet un grand forum international sur la sécurité sociale à Lomé. Elle couvre 17 Etats avec 23 organismes de sécurité sociale.■

Démocrate



Eiffage, Assainissement : Le 4e Lac victime de comportements inciviques

Dans son souci permanent d'améliorer le cadre de vie des populations et de réduire les risques d'inondation surtout dans la zone Est de Lomé, le Gouvernement togolais a fait construire en Mai 2018, un 4^e lac dans le quartier de Bè. L'ouvrage a été réalisé sur un financement de l'Union européenne à hauteur de 28,2 milliards de francs CFA et du Gouvernement togolais d'un montant de 7 milliards de nos francs. Il est destiné à assainir le système lagunaire de Bè, protéger les populations riveraines des inondations et garantir le développement économique de la zone portuaire et des quartiers environnants. Près d'un an après, l'équipe de reportage de votre journal « Le Libéral » est retourné sur les lieux pour voir comment les populations riveraines se comportent-elles vis-à-vis de ce joyau.

ville provoquant des conséquences graves : insalubrité, risques de propagation de maladies, suspension des activités économiques etc...

Et pourtant, du côté du Gouvernement l'on est bien conscient qu'il faut



Les quartiers environnants de la zone de Bè sont souvent victimes d'inondations en saisons de pluies, empêchant le déroulement des activités économiques dans ces milieux et provoquant même des ennuis sanitaires aux riverains.

Pour endiguer le phénomène, le Gouvernement togolais avec l'appui financier de ses partenaires techniques et financiers dont l'Union européenne et l'Agence Française pour le Développement (AFD) a réalisé l'aménagement du 4^e lac dans la zone de Bè.

Situé dans la zone d'Akodessewa, le 4^e lac s'inscrit dans le cadre du Projet d'Aménagement Urbain du Togo phase 2 (PAUT II). Il a été inauguré le 31 mai 2018 par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé en présence de Neven Mimica, Commissaire européen à la coopération internationale et au développement et de l'ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy et bien

d'autres personnalités du corps diplomatique. D'une superficie de 23 hectares, l'aménagement du 4^e lac a entraîné la construction des caniveaux de drainage pluvial des quartiers périphériques de la ville tels que Kangnikopé, Anfamé, Adakpamé, etc. Ce lac constitue un nouveau bassin de stockage des eaux pluviales qui contribue à l'assainissement global de la zone en augmentant ainsi les capacités de rétention de la ville de Lomé côté Est.

Toutefois, force est de constater que depuis un certain temps, ce précieux

instrument de drainage est de plus en plus victime des comportements inciviques de la part de ses riverains. Des individus sans notion de salubrité publique qui déversent des tonnes de leurs déchets domestiques au bord de la construction, d'autres allant plus loin, y jettent des ordures et des eaux usées. Des comportements qui menacent la pérennité de l'ouvrage et replongent la zone dans des risques sanitaires élevés.

Il est connu de tous que la stagnation des eaux pluviales, l'absence des traitements appropriés



des eaux usées ainsi que les inondations sont sources d'insalubrité publique à Lomé et surtout dans cette partie de la ville. La capitale étant située sur le cordon littoral sablonneux entre l'Océan et un système lagunaire marécageux, elle se retrouve sous les eaux en chaque saison des pluies. En témoignant encore les pluies de mercredi passé à l'issue desquelles les quartiers d'Agoè, Légbassito, d'Adidoadin, de Kégué et bien d'autres se sont retrouvés sous l'eau. Les eaux pluviales qui se mêlent aux eaux usées stagnantes, inondent plusieurs quartiers de la

redonner à la capitale un nouveau visage en ciblant la planification urbaine et en renouant avec un système d'assainissement efficace.

C'est ce qui justifie les nombreux investissements engagés depuis 2010 dans les infrastructures d'assainissement avec les partenaires en développement de l'Etat togolais. Plusieurs projets ont donc été conçus et réalisés grâce aux financements obtenus. C'est l'exemple du Projet Environnement Urbain à Lomé (PEUL I et II) et du Projet d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT phase I et II).

Pour mettre tous ces ouvrages réalisés pour l'assainissement à l'abri des comportements inciviques des riverains, il faudra que la mairie organise des séances de sensibilisation à l'endroit des riverains en vue d'une prise de conscience liée à l'entretien de ces ouvrages de rétention d'eau.■

Roger GBESSIA



6 Actualité

JIF à l'AAVOED : Immersion des veuves et orphelines sur leurs droits et devoirs pour un Togo de paix

L'Association Aide et Action à la Veuve, à l'Orphelin et à l'Enfant Déshérité (AAVOED) a organisé une rencontre le samedi dernier à son siège à Agoè. L'événement une rencontre d'échanges et de réjouissances à l'intention d'une cinquantaine de veuves et orphelines.



Avec pour thèmes « femme, actrice de paix » et « droits et devoirs de la femme dans la cité », cette activité s'inscrit dans la droite ligne des festivités marquant la célébration de la journée internationale des droits de la femme, célébrée chaque 08 mars à travers

le monde. Pour l'honorable Abougnima Molgah Kadjaka, Présidente de l'AAVOED, il faut une prise de conscience collective de la place que doit occuper la femme dans cette quête de développement du Togo. Elle a relevé les différents

obstacles, paradigmes et contraintes qui freinent cette dynamique enclenchée par le gouvernement togolais en vue d'optimiser le potentiel des femmes. « Le développement de notre pays ne peut et ne pourra se concevoir sans prendre en compte le rôle

déterminant que jouent les femmes qui représentent plus de 50% de sa population. Si vous enseignez à un homme, vous enseignez à une personne. Si vous enseignez à une femme, vous enseignez à toute une famille. L'éducation aux valeurs traditionnelles est prioritaire et dispensée par la famille aux enfants. Cette éducation aux enfants étant réservée à la femme, c'est à elle que revient le plus grand rôle dans la transmission de bonnes valeurs aux générations futures », a-t-elle déclaré. Les échanges ont tourné autour du rôle de la femme dans la construction de la paix et de la cohésion sociale au Togo, car sans ces valeurs, aucune activité économique viable et

durable n'est permise. Pour sa part l'AAVOED, a réaffirmé sa vision et volonté d'accompagner cette frange de la population à son plein épanouissement. Ces femmes ont quant à elles exprimé les difficultés qu'elles rencontrent au quotidien souvent liées à l'accès aux soins de santé, au manque de confiance en soi, de formation, des obligations familiales, à la précarité et à l'absence de ressources financières. A A V O E D est une association à but non lucratif qui œuvre depuis plusieurs années au bien-être de la veuve, de l'orphelin et de l'enfant déshérité à travers des dons, conseils, écoutes, formations et accompagnements tous azimuts.■

Démocrate

Politique de développement :

Les Gouvernement togolais et germanique veulent renforcer les liens de coopération

L'Allemagne et le Togo sont des pays étroitement liés depuis le 19ème siècle. L'Allemagne fut le premier pays à fouler la terre de nos aïeux depuis 1884. Elle est le seul pays qui avait le désir de transformer l'économie du Togo pour qu'elle soit une économie modèle. Mais l'histoire a changé le cours des choses, cela n'empêche pas les deux pays à garder des véritables liens d'amitié et de coopération. Pour renforcer ces liens de coopération, les deux pays par le biais de leurs Gouvernements ont organisé deux jours de réflexion à compter d'hier mardi le 12 mars 2019 à Lomé.

C'est dans une ambiance conviviale que le Gouvernement togolais représenté par sept Ministres et celui d'Allemagne se sont retrouvés autour d'une table ronde pour déterminer les grandes lignes qui pourraient déterminer les conditions d'une nouvelle coopération.

Dans une brève intervention,

l'Ambassadeur allemand au Togo Christoph Sander a salué les relations de fraternité, d'amour et d'amitié qui lient les deux pays depuis des années, il a salué également la percée de la diplomatie togolaise qui a contribué à la stabilité de la Côte d'Ivoire, du Mali et dans le Golfe du Guinée. Le Togo est un pays accueillant, c'est un pays dans lequel on trouve

presque toutes les nationalités africaines. Pour la Cheffe de la délégation du Gouvernement togolais à cette table de négociation, c'est une occasion que le Togo doit saisir pour amener le Gouvernement ALLEMAND à apporter une aide sans faille au Togo pour la mise en œuvre de notre Plan National de Développement, « les



Selom Komi Klassou,
Chef du Gouvernement

présentes négociations s'ouvrent au lendemain du lancement officiel du PND, nous voyons dans cette coïncidence un appel providentiel au gouvernement Allemand pour la mise en œuvre de

son PND et à l'endroit du secteur privé allemand à investir au Togo », a indiqué Mme Ayawovi DEMBA TIGNOKPA, la Ministre de la planification du développement et de la coopération.■



Office Togolais des Recettes : Après Ecobank, l'UTB plonge dans le grand bain du télépaiement

Après Ecobank, le télépaiement a été lancé avec l'Union Togolaise de Banque (UTB), deuxième partenaire bancaire de l'Office Togolais des Recettes (OTR), dans sa mission de recouvrement des recettes de l'Etat hier, au siège de l'institution. C'était au cours d'une rencontre tenue par les responsables de l'OTR avec les entreprises opérant avec l'UTB, au cours de laquelle plusieurs mécanismes et procédures liés au télépaiement leur ont été donnés.

Pour EgloAyawovi, Directeur des grandes Entreprises à l'OTR, le télépaiement n'est pas nouveau à l'OTR. Ce lancement est le deuxième du genre au niveau de l'institution qui est en marche dans sa stratégie de numérisation des opérations.

Il s'agira de faire en sorte que les contribuables puissent avoir accès aux services de l'OTR à distance. Cela offre beaucoup d'avantages à ces derniers, à l'enregistrement, lié au temps, en coût et en facilités. Pour lui l'OTR est également gagnant, le télépaiement facilitant d'une certaine manière le civisme fiscal. Un gain en

coût de la paperasserie n'est pas à négliger. Le télépaiement concerne aussi bien les moyennes entreprises que les grosses entreprises, quelque soit la banque partenaire de l'OTR avec laquelle elles opèrent.

Aussi a-t-il lancé un appel aux banques qui « doivent désormais faire l'effort de suivre l'OTR dans son processus d'informatisation et de numérisation ».

Au niveau de l'UTB, on pense que l'OTR est une institution étatique qui fait d'énormes efforts pour accompagner les opérateurs dans leurs déclarations de paiement d'impôts. Dans cette

mission, il est donc important que cette institution dispose des partenaires de choix que sont les entreprises et les banques.

« Nous mettons notre

savoir-faire pour la satisfaction de l'OTR car les clients ont besoin d'un instrument de paiement qui puisse leur faciliter les opérations. Les paiements en espèces

avec les risques que cela comporte ne doivent plus être courts face à la démarche innovante de l'OTR. », a laissé entendre Djidonou Koukou, Directeur clientèle et représentant de l'UTB.

Le télépaiement, faut-il le rappeler est hyper sécurisé.

Dem



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
1000 exemplaires





COMMISSARIAT GENERAL

APPEL À VIGILANCE CONTRE LES ARNAQUES RELATIVES AU RECouvreMENT DES IMPÔTS ET TAXES FISCAUX

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe les opérateurs économiques et le public que des individus, se faisant passer pour des agents de l'OTR, utilisent des numéros de téléphonie mobile pour informer les contribuables d'un avis de recouvrement qui serait émis contre leur société ou entreprise par l'OTR, pour non-paiement d'impôts et/ou retard de paiement.

Menaçant de fermer les portes de la société ou de l'entreprise, ces individus proposent ainsi aux contribuables une négociation soldée par le versement d'une somme d'argent qui leur est transférée via paiement mobile sur des numéros bien indiqués, en vue de régler la situation ou d'annuler la fermeture.

Le Commissaire Général porte à la connaissance du public et de tous les partenaires de l'OTR, que les faits tels que signalés sont purement des arnaques provenant d'individus mal intentionnés. Il tient surtout à rassurer les opérateurs économiques et toute la population qu'une enquête est diligentée pour démanteler le réseau, afin que les présumés auteurs et complices de ces actes et faits délictueux soient soumis à la rigueur de la Loi.

Face à ces actes, le Commissaire Général appelle à plus de vigilance et invite la population à :

- s'informer pour tout besoin à travers le numéro vert de l'OTR 8201 ;
- se renseigner auprès des services de l'OTR pour toute situation relative au paiement des impôts et taxes fiscaux;
- dénoncer tout acte suspect de fraude, de corruption ou de méconduite, à la Direction Anti-Corruption de l'OTR ou à travers le numéro vert 8280.

Fait à Lomé, le 26 FEV 2019

Le Commissaire Général p.i.,



Philippe Kokou B. TCHODIE

41, rue des impôts 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



Des amendes contre l'incivisme dans les préfectures du Golfe et d'Agoè

Hier le président de la délégation spéciale des préfectures du Golfe et d'Agoè en présence du préfet du Golfe, a rencontré les autorités traditionnelles et les représentants des populations. Une réunion qui a pour objectif de rendre public les amendes prévues pour certaines infractions qui demeurent jusqu'alors impunies.



Désormais tous ceux qui vont cracher sur les routes doivent payer amendes prévues par la loi, ceux qui créent des dépotoirs anarchiques, les maisons sans douches ni WC seront aussi amendées, voilà les grands points qui ont meublé la rencontre

d'aujourd'hui.

Bientôt la Ville de Lomé sera comme Kigali, il n'y aura ni peau de banane ni des déchets sur nos voies, c'est ce défi que lancent les responsables de la capitale togolaise.■

C.S

ANVT : 444 nouveaux volontaires s'engagent pour les actions civiques et citoyennes

Cest au cours d'une grande cérémonie de prestation de serment, présidée par Mme Tomegah DOGNE que 444 nouveaux jeunes se sont engagés pour mettre toute la ville de Lomé et ses environs propre.



Ces nouveaux volontaires sont issus de la 5e vague de ce projet lancé par l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT). Ils sont appelés à travailler dans le Grand Lomé pour une mission de 6 mois (avril à septembre 2019) qui portera entre autres sur le curage des caniveaux,

le désherbage, la restauration de l'environnement, la création des espaces verts.

Ils auront en outre comme tâche, la sensibilisation des ménages à la sauvegarde et la protection de l'environnement. « Acte symbolique accompli à

chaque début de mission, la cérémonie de prestation de serment des volontaires est un acte d'engagement fait par le jeune qui prête serment devant la nation à se mettre au service du bien-être collectif », a rappelé le Directeur général de l'ANVT, Omar AGBANGBA.

D'après les responsables de l'ANVT, en dehors des formations pré-déploiement reçues, ces volontaires auront l'occasion de suivre tout au long de leur mission des formations qui porteront sur les modules spécifiques notamment, les activités génératrices de revenus et l'entrepreneuriat. « Ils auront la possibilité de se constituer en association de crédit et d'épargne afin de s'octroyer des facilités de crédits pour démarrer des activités génératrices de revenus », a confié M. AGBANGBA. A noter qu'en marge de cette cérémonie de prestation, 295 anciens volontaires d'engagement citoyens issus de la 4e vague ont quant à eux, reçu des kits d'insertion. Des kits

essentiels composés de machines à coudre et de broderie, de machines de menuiserie aluminium et de coiffure. Ces kits, selon la ministre en charge du Développement à la Base, permettront aux bénéficiaires de s'installer plus aisément. « Cet appui du gouvernement à travers l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnements à l'endroit des volontaires d'engagement citoyen, afin de leur permettre de se prendre en charge en démarrant une activité génératrice de revenu », a-t-elle indiqué.■

SKM



OPTION SANTE

La poudre de Baobab et ses vertus insoupçonnables

Originaire d'Afrique tropicale, le Baobab, cet arbre de la famille des bombacacées, est aussi appelé « arbre magique », « arbre pharmacien » ou « arbre de la vie ». Pouvant atteindre 20 mètres de haut et un tour de taille de 38 mètres, il en impose par sa taille imposante... mais aussi ses nombreux bienfaits ! En effet, car vous allez le voir dans cet article, la poudre de baobab possède des vertus insoupçonnables.

LE BAOBAB, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Baobab est donc un arbre originaire d'Afrique Tropicale. En Afrique, toutes les parties du baobab sont exploitées pour leurs vertus thérapeutiques et nutritionnelles : racines, feuilles, tronc, écorce, pulpe, graines. Il est par ailleurs intégré dans l'élaboration de remèdes traditionnels africains.

La pulpe du fruit appelée « pain de singe », possède un goût acidulé proche de nos raisins secs ou du citron.

La pulpe peut être consommée en boisson rafraîchissante et énergétique en la mélangeant dans l'eau et/ou le lait concentré, mélange appelé « Bouye » au Sénégal.

COMPOSITION NUTRITIONNELLE DU BAOBAB

Saviez-vous que le fruit du baobab est un des fruits les plus riches en vitamine C au monde ? En effet, la pulpe de baobab est sept fois plus riche en vitamine C qu'une orange : 100 grammes de pulpe fraîche de baobab apporte 300 mg de vitamine C, contre 40 mg seulement pour la pulpe d'orange fraîche.

2 UNE SOURCE INTÉRESSANTE DE CALCIUM

Consommées cuites ou séchées, les jeunes feuilles du baobab sont une grande source de calcium : en effet, 100 grammes de feuilles fraîches de baobab



permettent de couvrir la totalité des besoins journaliers en calcium (de 400 à 2600 mg) soit deux fois plus que le lait.

Le baobab en poudre est moins pourvu en calcium que ses feuilles fraîches, tout de même il apporte environ 288 mg de calcium, alors que l'orange (sa pulpe fraîche) en n'apporte pas moins de 40 mg par 100 grammes de pulpe...

3 UNE SOURCE IMPORTANTE DE FIBRES

Très riche en fibres (44%), 100 grammes de pulpe de baobab compte environ 44 grammes de fibres, soit 9 fois plus que des pruneaux séchés (5 grammes de fibres environ par 100 grammes) !

4 UNE SOURCE DE PROTÉINES

Le baobab est une source de protéines : 100 grammes de pulpe de baobab contiennent 2,3 g de protéines. Mais vous en trouverez davantage dans les graines de baobab, qui en contiendraient jusqu'à 48% de leur composition !

LES 8 BIENFAITS DE LA POUDRE DE BAOBAB

1 RÉDUIT LES RISQUES DE CARENCES ET DE DÉNUTRITION

De par sa richesse en nutriments, le baobab est apprécié en Afrique pour ses capacités à prévenir les carences nutritionnelles et à lutter contre la dénutrition. En effet, puisque le baobab regorge de fibres, de vitamines C, A, B1, B2 et de minéraux essentiels comme le calcium, le potassium, le fer et le manganèse

2 UNE SOURCE D'ÉNERGIE ET DE FORME

Le baobab est recommandé lors de convalescence, ainsi que lors d'activités sportives pour ses capacités de récupération rapides.

3 UNE SOURCE IMPORTANTE D'ANTIOXYDANTS

Le baobab est extrêmement riche en vitamine C qui est connue pour son pouvoir antioxydant : ainsi, le baobab a le pouvoir d'empêcher les réactions

néfastes provoquées par les radicaux libres en protégeant nos cellules du vieillissement et du développement de maladies en protégeant des infections.

4 PERMET DE LUTTER CONTRE LA CONSTIPATION

Très riche en fibres qui se répartissent en 50% de fibres solubles et 50% de fibres insolubles, le baobab participe activement à la régulation du transit intestinal. Il lutte ainsi contre la constipation mais aussi contre la diarrhée, en apportant largement de quoi combler les besoins journaliers avec 100 grammes.

5 RÉDUIT LE « MAUVAIS » CHOLESTÉROL

Grace à son apport en fibres conséquent, la pulpe du « pain de singe » aide à réduire le taux de cholestérol en limitant son assimilation dans l'organisme.

6 BON POUR LES OS !

Grâce à sa richesse en calcium, mais aussi en fer, le baobab jouerait un rôle important dans la solidité et la rigidité de l'os, de l'email dentaire. Il aurait également un rôle intéressant dans la coagulation sanguine, la contraction musculaire et participe au bon fonctionnement du système nerveux.

7_ UN PRÉCIEUX ALLIÉ CONTRE LA FAIM

Les graines de baobab sont riches en acides gras

oléique (qui participe au maintien du bon cholestérol et qui favorise le sentiment de satiété), et linoléique (oméga 6).

8_ UN CICATRISANT NATUREL

Enfin, grâce à la vitamine C qui accélère la cicatrisation et aide à l'absorption du fer contenu dans les végétaux, et grâce à la Vitamine B2 qui intervient sur la réparation des tissus, le baobab possède de puissantes capacités cicatrisantes.

LE PETIT MOT DE DOCTEURBONNEBOUFFE.COM

Le baobab est un véritable super-aliment riche en nutriments et en fibres qui peut rendre de grands services surtout aux personnes âgées, dénutries ou en convalescence.

Autre avantage indéniable : le baobab est une ressource naturelle quasi-inépuisable en Afrique, son exploitation ne coûte presque rien et est gérée par des organismes conscients des enjeux environnementaux.

On peut retrouver tous les bienfaits du baobab sous différentes formes, sous forme de poudre, mais aussi :
– sous forme de boisson énergisante et vitaminée ;
– sous forme de gélules qui peuvent être rajoutées à votre smoothie, votre eau, votre thé... ou encore à une compote, un yaourt.

Le seul bémol du baobab : son prix parfois élevé (comptez environ 7,40 € les 100 g, soit environ une vingtaine d'euros le paquet de 400 grammes.■

Source :
DocteurBonneBouffe.com



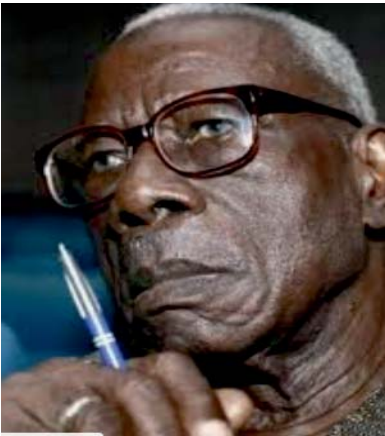
LITTÉRATURE / CÔTE D'IVOIRE : Disparition de Bernard Dadié, père des lettres ivoiriennes

L'immense Bernard Dadié vient de décéder à l'âge vénérable de 103 ans, a annoncé ce samedi le ministre ivoirien de la Culture, Maurice Bandaman. Personnage de nombreux talents, l'Ivoirien fut poète, romancier, homme de théâtre, mais aussi homme politique et ministre de la Culture sous Houphouët-Boigny. Proche du Front populaire ivoirien, il avait pris fait et cause pour Laurent Gbagbo alors que celui-ci est accusé de crimes contre l'humanité et incarcéré depuis 2011 au centre de détention de la CPI, à La Haye (Pays-Bas). Dadié militait pour la libération de Gbagbo. L'auteur de Climbié et d'autres opus devenus des classiques de la littérature africaine, fut le premier écrivain africain dont l'on a célébré le centenaire de son vivant.

Rendant hommage à l'aîné à l'occasion de son centenaire en 2016, le romancier Koffi Kwahulé écrivait dans Jeune Afrique : « Dadié est à la littérature ce qu'Houphouët est à la politique. » Autrement dit, un ancêtre incontournable. Voire même la matrice à partir de laquelle la littérature ivoirienne est née. « Ecrire est, pour moi, un désir d'écarter les ténèbres, un désir d'ouvrir à chacun des fenêtres sur le monde », avait déclaré l'écrivain lors de la cérémonie du centenaire. Malgré son grand âge, le doyen des lettres africaines était venu personnellement, jeudi 11 février 2016, au Palais de la culture d'Abidjan pour recevoir le premier prix James Torres Bodet que l'Unesco lui avait décerné en hommage à sa longue carrière d'écrivain. La particularité de Bernard Dadié est d'avoir pratiqué tous les genres, de la poésie à l'essai, en passant par la fiction, le théâtre et le conte. Il avait tout inventé. L'homme avait coutume de collectionner les premières places.

Climbié, son roman sans doute le plus connu, publié en 1956, est le premier ouvrage de fiction ivoirien. Avec sa pièce Les Villes, jouée à Abidjan en avril 1934, Dadié a donné la toute première pièce de théâtre du corpus dramatique de l'Afrique francophone. Enfin, last but not least, il fut le premier et le seul à remporter deux fois le grand prix littéraire de l'Afrique noire, la première fois en 1965 avec son roman Patron de New York , et la deuxième fois en 1968 avec un autre roman La Ville où nul ne meurt. L'autre trait marquant de l'œuvre de Bernard Dadié, c'est son refus de la « négritude » comme source d'inspiration, tranchant ainsi avec l'idéologie chère aux grands Africains de sa génération. Pour lui, écrit Nicole Vinciléoni, spécialiste de la littérature ivoirienne, « l'Afrique est un vécu et non une nostalgie. C'est donc avec un cœur trop africain pour avoir à clamer son africanité qu'il regarde le monde [...] »
« **Le Victor Hugo de la Côte d'Ivoire** »
Bernard Dadié n'a certes pas été le Senghor de la Côte d'Ivoire, mais il fut son Victor Hugo, toutes proportions gardées. Ecrivain

précoce, il est entré en littérature très tôt, composant son premier texte de théâtre, Les Villes, en 1931, à l'âge de 15 ans, lorsqu'il est encore élève à l'Ecole primaire supérieure de Bingerville. A 21 ans, il participe à la composition d'une saynète inspirée de la cosmogonie agni, baptisée AssemienDehylé roi du Sanwi (Ceda, 1979). La pièce fut jouée en 1937 au théâtre des Champs-Élysées de Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. Depuis, l'Ivoirien n'a jamais cessé d'écrire et a produit une vingtaine de livres, tous genres confondus. Son œuvre raconte les combats de son peuple, ses légendes et ses aspirations que l'écrivain a lui-même incarnées en tant que militant anti-colonial, avant de participer à la vie politique en tant que, notamment, ministre de la Culture de Houphouët-Boigny. Né en 1916 à Assinie, non loin d'Abidjan, sur les rives de l'Atlantique, le futur écrivain a grandi dans une famille où combats politiques et engagement n'étaient pas de vains mots. Son père était fondateur du premier syndicat agricole africain. Ce père combatif, qui tenait tête aux fermiers blancs et à l'administration coloniale, s'était pourtant assuré que son fils soit éduqué à l'occidentale en l'inscrivant à l'école française. Après de brillantes études primaires et secondaires, celui-ci partit parfaire son éducation au début des années 1930 à la prestigieuse école William-Ponty à Dakar, par laquelle ont transité de nombreux dirigeants de l'Afrique indépendante. A sa sortie de l'Ecole, il fut affecté à l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) et passa dix ans au Sénégal, avant de regagner définitivement son pays à la fin de la Seconde Guerre mondiale. A son retour en Côte d'Ivoire en 1947, Dadié s'engagea dans l'activisme anticolonial, au sein du Rassemblement démocratique africain (RDA), formation créée sous l'impulsion de Félix Houphouët-Boigny. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, avec le retour au pays des soldats africains qui avaient participé aux batailles sur les fronts européens et avaient vu l'Europe se déchirer dans une longue et terrible guerre fratricide, les colonies africaines furent secouées par de timides mouvements de libération. Avec



ses compagnons de lutte pour l'indépendance, Dadié fut arrêté et emprisonné en 1949 pour « activités anti-françaises ». Il fera seize mois de prison, avant d'être relâché au bénéfice d'un non-lieu. Le jeune homme, traumatisé par son passage dans la lutte politique militante, se réfugiera alors dans l'écriture, son premier amour. Il va désormais exprimer son engagement aussi à travers la littérature, tout en menant parallèlement une vie professionnelle et politique intense au sein de l'administration ivoirienne. L'engagement politique de Dadié le conduisit des cabinets ministériels au gouvernement. Il fut l'un des piliers de l'administration culturelle ivoirienne pendant la longue présidence d'Houphouët-Boigny. D'abord chef de cabinet du ministre de l'Education nationale, puis directeur des services de l'information (1959-61), directeur des Beaux-Arts (1962-63) et des affaires culturelles (1973-1976), il finira sa carrière politique en tant que ministre de la Culture et de l'Information, poste qu'il occupa entre 1977 et 1986. Pendant ces neuf années à la tête de ce ministère sensible, Dadié favorisa l'épanouissement de la presse libre et libéralisa les pratiques artistiques et culturelles.

Lucide et impitoyable

C'est aussi au cours des années 1950 à 1980 que Bernard Dadié produisit l'essentiel de son œuvre littéraire. Il se fit d'abord connaître comme poète, avec la publication à Paris, en 1950, de son recueil de poèmes au titre évocateur, Afrique debout (Seghers). Les poèmes au ton martial et à la formulation dépouillée répondent en écho aux luttes des hommes noirs asservis et

proclament le caractère inéluctable du changement à venir. « Les rois du pétrole et du fer/ Les princes du diamant et de l'or/ Les barons du bois et du caoutchouc/ Veulent me dompter », mais « Nous les empêcherons de nous mettre le bâillon », clame le poète. Les ouvrages se succèdent et ne se ressemblent pas. Au cours des deux décennies qui suivirent, Bernard Dadié était au sommet de son art et publia l'essentiel des ouvrages qui ont fait sa renommée. Dans ses premiers livres de contes, Légendes africaines (Seghers, 1954) et Le Pagne noir (Présence Africaine, 1956), puisant dans la longue tradition orale africaine, il transmet les sagesses tirées du passé de son peuple et mêle - avec brio - le fantastique, le réalisme et le lyrisme. La restitution et la transmission des récits anciens constituent un pan majeur de l'œuvre de Bernard Dadié, qui n'eut de cesse de répéter que seuls les peuples enracinés dans leur passé savent où ils vont, même lorsqu'ils ont subi les outrages les plus terribles. Paru en 1956, Climbié (Seghers), à mi-chemin entre roman et chronique autobiographique, raconte, tout comme les autres romans de formation de l'époque coloniale, les dramatiques dilemmes identitaires de la jeunesse noire alphabétisée. Celle-ci est tiraillée entre les valeurs africaines de ses ancêtres et les fétiches de sa civilisation que l'Europe tente de lui imposer à travers ses écoles, sa puissance et sa domination. Tous les jeunes d'Afrique noire connaissent Climbié, devenu un grand classique de la littérature francophone. Enfin, le trio Un Nègre à Paris (Présence Africaine, 1959), Patron de New York (Présence Africaine, 1964) et La Ville où nul ne meurt (Présence Africaine, 1969), productions emblématiques de cette période faste, mettent en scène avec une délectation ironique et moraliste la confrontation de l'homme africain avec les métropoles occidentales (Paris, New York et Rome), avec leurs modernités ombrageuses et leurs faux-fuyants. L'auteur donne dans cette trilogie originale toute la mesure de son talent de critique sociale, aussi lucide

qu'impitoyable. **Retour au théâtre et... à la politique**
Dans les années 1970, Bernard Dadié renoua avec le théâtre, porte par laquelle il était entré en littérature dans sa jeunesse. Il publiera successivement, aux éditions Présence Africaine, Monsieur Thôgô-Gnini (1970), une satire des mœurs coloniales, Béatrice du Congo (1970), une pièce historique sur la colonisation portugaise dans l'Afrique centrale, Iles de tempête (1973), drame en plusieurs tableaux consacré à la lutte de libération des Haïtiens, ainsi que d'autres pièces moins connues chez des éditeurs africains. Riche des ressources dramatiques africaines, le théâtre de Dadié plaît à un très large public et il a été joué sur des scènes internationales, à Paris, à Avignon et même à New York. S'il n'a quasiment rien produit au cours des dernières décennies de sa vie, le centenaire n'avait rien en témoigne son intérêt persistant pour la vie politique dans son pays. N'avait-il pas récemment voué aux gémonies le chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara, l'accusant de négliger la voix du peuple ? L'homme avait d'ailleurs depuis longtemps pris fait et cause pour Laurent Gbagbo, allant jusqu'à assumer dès 2002 la direction du Congrès national de résistance pour la démocratie (CNRD), mouvement mis en place par Simone Gbagbo pour la défense son mari. En 2016, à l'occasion de son centenaire, il avait lancé une pétition publique pour réclamer la libération de Gbagbo, rappelant que « depuis plus de cinq ans la CPI peine à apporter la moindre preuve matérielle au soutien des charges retenues contre Laurent Gbagbo ». La pétition avait recueilli 26 millions de signatures! Les prises de position de Bernard Dadié contre le régime ivoirien en place n'ont pas toutefois empêché le ministre de la Culture d'Alassane Ouattara de participer à la cérémonie de remise de prix à l'écrivain par l'Unesco, qui s'est déroulée à Abidjan le 11 février 2016. Sans doute parce que l'œuvre littéraire de Dadié, reconnue dans le monde entier, n'appartient à aucun camp et dépasse les rivalités politiques du moment. On pourrait dire qu'elle n'est ni ouattariste, ni gbagboïste, en parodiant l'écrivain qui aimait répéter dans ses années de militantisme politique aux côtés de Félix Houphouët-Boigny qu'il n'était « ni houphouétiste, ni antihouphouétiste, mais tout simplement ivoirien »
Source: Jeune AFRIQUE



Plus de MEGA avec les Nouveaux Forfaits DATA !

1000F =

450 Mo

> 3 JOURS

3000F =

1,5 Go

> 7 JOURS

4500F =

3 Go

> 7 JOURS

***104#**



**LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !**

